



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 15 juin 2022

Présents : Pascal FRANCK (Président) – Dominique POIROT - Paul DAL CORTIVO – François DI LEO – Pierre de VREESE

Excusés : Philippe LECLERC – Dominique PARISOT

Absents : Bertrand GEORGES - Fernando MASSARI

---

Le Président ouvre la séance dans les locaux du BC Hagondange à 17h30, et constate que le quorum est atteint.

### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 mai 2021**

Le compte-rendu de la réunion du 12 mai 2021 est approuvé.

### **2. Fin de la saison 2021-2022**

Toutes les compétitions de la saison sont terminées, à l'exception :

- d'une finale de Ligue en 9 quilles
- de la finale de France en 5 quilles par équipe D2.

En l'absence de Fernando MASSARI, le bilan en Américain ne peut pas être fait au cours de cette réunion.

En matière disciplinaire, 2 forfaits non excusés ont été enregistrés. Ils seront examinés à la rentrée.

### **3. Saison 2022-2023**

Pour l'instant, la nouvelle saison se présente sans règles sanitaires particulières, et avec des règlements inchangés.

### **4. Utilisation de la réserve comptable**

Il est convenu que le Comité présente à l'Assemblée Générale du 27 août 2022 des propositions quant à l'utilisation des fonds disponibles au titre de la réserve comptable.

A l'issue d'un large échange de vues, et pour tenir compte prioritairement du renchérissement actuel des frais de déplacements pour les joueurs, le Comité se prononce en faveur de mesures destinées à améliorer la prise en charge de ces frais.

Ces mesures seront encadrées de la façon suivante :

- elles ne concerneront que les participants individuels à des finales de Ligue ou de France (les tournois intermédiaires ne seront donc pas concernés)
- elles n'interviendront qu'en complément de ce que verse la Ligue (complément = 0 si versement Ligue = 0)
- en aucun cas elles ne seront supérieures à ce que verse la Ligue.

Sur ces bases, le Comité va travailler sur les données et les simulations chiffrées, afin de présenter à l'AG du 27 août une proposition complète.

## 5. Assemblée Générale 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire 2022 du CDB57 se tiendra :

le samedi 27 août à 15h00 au club d'Hagondange

(et non au club de Saint Avold comme cela avait été initialement prévu).

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by 'FRANCK'.

Pascal FRANCK

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by 'VREESE'.

Pierre de VREESE